

bourdon & associés

AVOCATS

William BOURDON
Sandrine RICHER
Apolline CAGNAT
Amélie LEFEBVRE
Bertrand RÉPOLT
Vincent BRENGARTH
Avocats associés

T. 01 42 60 32 60 - F. 01 42 60 19 43

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS
Basile OUDET
Alice GOURLAY-DUPLESSIS
Manon DANTIN
Mahaut VANÇON

Avocats collaborateurs

contact@bourdon-associes.com

Palais de l'Élysée
A l'attention de Monsieur le Président de la
République Emmanuel Macron
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

PAR PORTEUR

Paris, le 13 Octobre 2022

Aff. FNDC

Objet : Demande de suspension de la coopération militaire avec la Guinée dans un contexte de graves atteintes aux droits de l'Homme en Guinée

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous écrire en qualité de Conseils des membres du FRONT NATIONAL DE DEFENSE DE LA CONSTITUTION (« FNDC »), mouvement citoyen créé le 3 avril 2019 en Guinée et réunissant les principaux partis d'opposition, des organisations de la société civile et des syndicats.

Nous vous écrivons pour vous faire part de l'incompréhension la plus totale du FNDC devant la décision du Gouvernement français de reprendre la coopération militaire et sécuritaire avec la Guinée. En effet, alors que cette coopération avait pris fin après le coup d'Etat en septembre 2021, il résulte notamment d'un article publié le 7 octobre 2022 par le site Africa Intelligence que « *la junte du Colonel Mamadi Doumbouya a sollicité Paris pour une assistance militaire le long de sa frontière nord-est au printemps dernier* »¹. Le Gouvernement français aurait répondu favorablement à cette demande, favorisant un rapprochement militaire entre la France et la Guinée.

Ce rapprochement s'est notamment traduit par l'élévation de plusieurs officiers de l'armée française au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite, par le colonel Doumbouya².

¹<https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest/2022/10/07/le-discret-appui-militaire-francais-a-conakry-pour-protoger-sa-frontiere-avec-le-mali,109831045-bre> (pièce n°1)

²<https://guineenews.org/cooperation-militaire-plusieurs-officiers-francais-decores-par-la-junte-de-conakry/> (pièce n°2)

Aux termes d'un article publié par le journal Médiapart en date du 10 septembre 2022 : « *La coopération militaire, suspendue depuis le coup d'État en septembre 2021, a repris avec Conakry dès le printemps. La France n'en fait pas grand bruit. Pourtant, hauts gradés français et guinéens ne se sont pas contentés de reprendre les dossiers (formation, entraînements conjoints...) là où ils les avaient laissés. Ils se sont gratifiés de visites hautement symboliques et de signaux politiques forts* » ou encore « *Selon nos informations, la coopération entre les deux pays pourrait porter sur des formations en matière de renseignement. Une décision qui interroge, lorsque l'on sait que l'appareil sécuritaire guinéen est largement utilisé, ces derniers mois, pour traquer les opposant-es. Il en va de même des formations de militaires guinéens – dont on sait qu'ils sont déployés afin de mâter les manifestant-es, y compris en faisant usage de leurs armes* »³.

Il nous apparait essentiel de rappeler qu'après un sommet extraordinaire des dirigeants des Etats ouest-africains, il a été décidé de « sanctions progressives »⁴ à l'encontre de la junte militaire. Une résolution du Parlement européen du 5 mai 2022 sur les menaces pesant sur la stabilité, la sécurité et la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel : « 4. réaffirme avec force sa position selon laquelle toute coopération politique ou en matière de sécurité à long terme avec des acteurs de l'Union doit passer par un calendrier réaliste de retour à la démocratie prévoyant notamment des étapes claires et mesurables ; rappelle qu'en l'absence d'un tel calendrier, toute coopération future avec des acteurs de l'Union est amenée à être remise en question »⁵.

La décision de reprendre la coopération militaire est ainsi en contradiction totale avec l'esprit qui préside dans les sanctions prises contre la Guinée, compte tenu du retard pris dans la transition démocratique.

Plus encore, la coopération militaire intervient alors qu'un certain nombre d'éléments atteste de la violence de la répression qui s'abat en Guinée. En août 2022, la presse confirmait que deux décès étaient survenus après une manifestation le mercredi 17 août 2022.

Des rapports d'organisations internationales illustrent plus généralement les « mauvaises habitudes » de la Guinée en la matière. L'organisation Amnesty International relève qu'entre « octobre 2019 et juillet 2020, au moins 50 personnes ont été tuées en Guinée lors de manifestations contre le changement de Constitution impulsé et réalisé par le pouvoir en place, et lors de protestations contre le manque d'électricité et contre la gestion des barrages sanitaires mis en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 »⁶.

Le 15 août 2022, Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, écrivait notamment au chef de la junte : « *je suis également préoccupée par les informations faisant état d'un grand nombre d'arrestations de manifestants, y compris des membres de l'opposition politique et de la société civile. De telles actions pourraient constituer des violations des droits à la liberté d'association et de réunion pacifique. Je demande instamment au gouvernement guinéen de veiller à ce que les personnes détenues pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique soient libérées et que leurs droits fondamentaux soient protégés de manière adéquate* »⁷.

³<https://www.mediapart.fr/journal/international/100922/guinee-face-au-virage-autoritaire-de-la-junte-la-gene-francaise> (pièce n°3)

⁴https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/23/guinee-la-cedeao-prend-des-sanctions-progressives-contre-la-junte_6142800_3212.html (pièce n°4)

⁵https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0203_FR.html

⁶<https://www.amnesty.org/en/documents/afr29/2937/2020/fr/>

⁷<https://www.guineepolitique.com/violations-des-droits-de-lhomme-la-lettre-de-michelle-bachelet-au-chef-de-la-junte-en-guinee/> (pièce n°5)

C'est donc tout à fait volontairement que la France apporte son soutien à la Guinée. Il est bien certain que tous les moyens directement et indirectement mis à la disposition de la junte militaire guinéenne, dans le cadre de toute coopération militaire et sécuritaire, pourraient être mobilisés au service de la répression. Cette coopération entraîne des effets indéniables dans la capacité des autorités guinéennes à pouvoir se maintenir au pouvoir, en dépit des engagements qui avaient été pris quant à une transition démocratique rapide.

Par la présente, nous tenions ainsi à vous faire part de la sidération du FNDC, émanation de la société civile en Guinée, face à la reprise de la coopération militaire que notre cliente vous demande de suspendre de nouveau. La persistance d'une coopération serait une atteinte manifeste aux droits fondamentaux, alors que la junte militaire s'enferme dans une conservation du pouvoir au prix d'une répression brutale.

Nous adressons copie du courrier à Madame Agnès CALLAMARD, secrétaire générale d'Amnesty International ainsi qu'à Madame Bénédicte JEANNEROD, dirigeant le bureau de Paris de Human Rights Watch.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



William BOURDON



Vincent BRENGARTH

Copie :

Madame Agnès CALLAMARD
Secrétaire générale d'Amnesty International
Le Chaumontois, 76 Bd de la Villette 72, 75019 Paris

Madame Bénédicte JEANNEROD
Chez Regus, 64 avenue parmentier
75011, Paris, FRANCE

Le discret appui militaire français à Conakry pour protéger sa frontière avec le Mali

Le gouvernement français a répondu favorablement à la demande d'appui sécuritaire formulée par les autorités guinéennes au printemps 2022. Craignant une expansion vers la Guinée des groupes djihadistes actifs au Mali voisin, la junte du colonel **Mamadi Doumbouya** avait sollicité Paris pour une assistance militaire le long de sa frontière nord-est (AI du [20/07/22](#)).

Le soutien s'opère depuis cet été essentiellement via les **Éléments français au Sénégal**, qui détachent ponctuellement des personnels afin de former les unités guinéennes. Depuis août, ces derniers sont désormais commandés par le général **Etienne du Peyroux**, ancien représentant de l'opération Barkhane au Mali (AI du [18/08/22](#)). Son prédécesseur, le général **Michel Delpit**, avait rencontré Doumbouya en février 2022 à Conakry.

La décision de Paris vient sceller un rapprochement militaire entre la France et la Guinée déjà à l'œuvre depuis plusieurs mois (AI du [20/07/22](#)). Après avoir repris leur coopération sécuritaire avec Conakry en février, les autorités françaises ont ensuite personnellement convié le ministre de la défense guinéen, le général **Aboubacar Sidiki Camara** alias "Idi Amin", en juin dernier, en marge d'*Eurosatory*. Ce proche de Doumbouya s'était entretenu avec le chef d'état-major des armées, le général **Thierry Burkhard**. La coopération militaire entre Paris et Conakry reste néanmoins tributaire des relations entre la Guinée et la Cedeao.



Coopération militaire : plusieurs officiers français décorés par la junte de Conakry

Publié Par : Sekou Sanoh

Le : Mercredi, 17 Août 2022 À 7h:07

Cabinet DOUMBOUYA - AARPI
Avenue à W. Tour
156 Rue de Livour
75001 PARIS - 01 42 60 32 60
Fax 01 42 60 19 43 - 01 42 60 25 17
R 143

2



Dans un décret publié ce mardi 16 août sur les antennes des médias d'État, le président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya a décerné le grade l'ordre de chevalier de national du mérite de la République de Guinée à plusieurs officiers de l'armée française. Ceci en reconnaissance, dit-on, des éminents services rendus aux forces armées guinéennes dans le cadre de la coopération entre la République française et la République de Guinée.

Ce sont :

- 1- Lieutenant Colonel Michel Jeanset, conseiller français du ministre délégué chargé de la Défense Nationale.
- 2- Lieutenant-Colonel Léonel Damestoy, conseiller français du chef d'état-major de l'armée de l'air.
- 3- Lieutenant-Colonel Silvert Lecompte, conseiller français du Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale.
- 4- Lieutenant-Colonel Gonelle Barbeau, conseiller français du directeur général de la Protection Civile.

Dans un autre décret, le président du CNRD a décerné le grade l'ordre de chevalier de national du mérite de la République de Guinée à l'adjudant-chef Emmanuel Coms, adjoint du conseiller français du chef d'état-major de l'armée de l'air.

Un docteur révèle : Un truc simple pour les problèmes de prostate

Nutravya | Sponsorisé

Des historiens ont trouvé des photos troublantes prises lors du festival de Woodstock en 1969

Rich Houses | Sponsorisé

Problème de prostate ? Pratiquez chaque jour ce rituel de 30 secondes

Santé Actuelle | Sponsorisé

Nouveaux appartements pour personnes âgées à Bourdon (Jetez un œil aux prix)

Maison de retraite | Liens de recherche | Sponsorisé

RECHERCHEZ

Offre de voitures neuves à Bourdon: voici le top 7 pour vous

Petite voiture pas chère | Liens de recherche | Sponsorisé

Les vacances aux îles Canaries sont presque offertes

Vacances de luxe | Recherches sponsorisées | Sponsorisé

Problème de prostate ? Pratiquez chaque jour ce rituel de 30 secondes

Santé Actuelle | Sponsorisé

Read Next Story >

Bourdon : Les vélos électriques invendus sont presque donnés

E-Bike | Liens de recherche | Sponsorisé

Bourdon : Cette mutuelle senior est la moins chère en 2022

Ma Solution Eco | Sponsorisé

Rides : 1 erreur à éviter

Dossiers Bien-Être | Sponsorisé

EN SAVOIR PLUS

Guinée : face au virage autoritaire de la junte, la gêne française

La junte militaire au pouvoir depuis un an dit vouloir lutter contre la corruption et « nettoyer » la classe politique. Mais de nombreuses voix dénoncent des méthodes brutales, une volonté de s'éterniser au pouvoir et un mépris croissant pour les droits humains. Cela n'empêche pas Paris de vouloir intensifier ses relations avec Conakry.

Justine Brabant

10 septembre 2022 à 18h41



Conakry (Guinée). – Pour quelqu'un qui dit ne pas aimer le « culte de la personnalité », le colonel Mamadi Doumbouya a un nombre troublant de photos à sa gloire.

Quelques heures après son putsch réussi à la tête de la Guinée, le 5 septembre 2021, l'homme au béret rouge avait pris soin de faire venir un journaliste au quartier général des forces spéciales - qu'il dirigeait. Dans sa première interview en tant que nouveau chef de l'État, le tombeur du président Alpha Condé déclarait : « *Il est temps pour nous de mettre nos ego de côté [...]. Qu'on puisse dépersonnaliser la politique, parce que la personnalisation de la politique ne nous a amené que le chaos.* »

Un an plus tard, des portraits de lui en 4 mètres par 3 – voire plus – s'affichent dans tout le centre-ville de Conakry, la capitale guinéenne. Ils vantent « *l'opiniâtreté du colonel-patriote* » ou affichent simplement son visage et son buste, bardé de distinctions, au-dessus de la longue liste de ses fonctions : « *Son Excellence Colonel Mamadi Doumbouya, président du CNRD [l'organe décisionnel de la junte – ndlr], président de la transition, chef de l'État, chef suprême des armées.* »

Le colonel Doumbouya, dont les premières déclarations avaient suscité de grands espoirs de changement, a fait du chemin. Celui qui répétait vouloir « *rendre le pouvoir* » au peuple a annoncé que la « transition » durerait trois ans, et a interdit toute manifestation. Il a bien semblé vouloir mettre en œuvre des politiques de lutte contre la corruption. Mais elles semblent, au mieux, mises en œuvre de manière chaotique ; et au pire, utilisées pour se débarrasser d'opposants potentiels.

Coup de balai (chaotique) dans la fonction publique

Enfoncé dans son canapé, monsieur Bah regarde une compétition de golf. Lorsqu'on lui demande s'il aime ce sport, le sexagénaire répond avec le ton de l'évidence : « *Pas du tout.* » Mais il faut bien s'occuper. Depuis qu'il a été mis à la retraite sans préavis, il y a huit mois, les journées de cet ingénieur des Eaux et forêts sont longues.

« *Il me restait en principe trois ans de service. Mais en décembre, on m'a dit que c'était terminé* », détaille-t-il. Comme lui, plus de huit mille autres fonctionnaires guinéens de plus de soixante ans (policiers, militaires, employés communaux, enseignants, magistrats...) ont été remerciés, ont décompté les syndicats guinéens. Ils l'ont appris, pour la plupart, en entendant leur nom cité dans de longs arrêtés lus à la télévision publique.

Ce spectaculaire coup de balai visait à « *rajeunir la fonction publique* » guinéenne – un projet d'ailleurs soutenu par la coopération française. Pourquoi pas ? Monsieur Bah lui-même était favorable à d'importants changements. Le régime de l'ancien président Alpha Condé était caractérisé, concède-t-il, par « *beaucoup d'injustices* » et de clientélisme.



Au domicile de monsieur Bah, le 4 septembre 2022, à Conakry. © Photo Mediapart / Justine Brabant

Mais à l'entendre, la mesure a surtout, pour le moment, généré une grande pagaille. « *Je ne touche pas encore de pension de retraite. J'ai pourtant déposé mon dossier dès février. Les services semblaient débordés. Quelques mois plus tard, ils m'ont dit l'avoir perdu. Je l'ai redéposé de nouveau début août, et j'attends toujours des nouvelles* », détaille monsieur Bah. Il est par conséquent sans revenu depuis près d'un an. « *La caisse [nationale de sécurité sociale] n'a pas assez d'argent pour le paiement de tous ces retraités* », croit d'ailleurs savoir le secrétaire général de la Fédération des retraités de Guinée, Elhadj Ousmane Sylla (il le confie dans cet [entretien](#) accordé à TV5 Monde).

Certains mis à la retraite l'ont été par erreur. Surtout, la brutalité de la décision n'a pas permis aux partants de former correctement les nouveaux arrivants, estime l'ingénieur des eaux et forêts : « *Les jeunes arrivés pour nous remplacer semblent perdus. Ils m'appellent à la moindre complication pour que j'aille les aider.* »

Il regrette que « *les choses soient faites avec amateurisme* » et observe que l'ancien système, dans le fond, est toujours là. « *Celui qui a le bras long reste le plus fort* », se désole l'ancien fonctionnaire, qui admet avoir lui-même fait appel à ses relations familiales pour tenter d'obtenir le versement de la retraite à laquelle il a droit.

Souçons d'instrumentalisation politique

Il en va ainsi pour de nombreuses réformes impulsées par la junte afin de « *nettoyer* » ou « *d'assainir* » la classe politique et l'administration guinéenne. Accueillies avec soulagement, voire enthousiasme par nombre de Guinéen-nes fatigué-es par la corruption et le clientélisme, elles sont appliquées à tâtons, voire soupçonnées d'être le paravent commode à des règlements de comptes politiques.

En bord de mer, dans le quartier de Dixinn Bora, une imposante bâtisse incarne ces dérives. Elle vient de sortir de terre. Des ouvriers s'y affairent encore, perchés sur de frêles échafaudages de bois. Le domicile d'un célèbre opposant, Cellou Dalein Diallo, trônait là il y a quelques mois encore. Il a été rasé en mars. Le cube de béton qui s'élève de terre à sa place sera une école, ont annoncé les autorités de transition.

La junte a justifié la destruction du domicile de l'opposant en expliquant qu'il s'agissait d'un bien appartenant à l'État, qui n'était désormais plus aux normes. Elle l'a rasé dans le cadre d'une vaste opération de « *récupération des domaines de l'État* ». Là encore, pourquoi pas ? Personne n'est contre les écoles. Pourtant, Cellou Dalein Diallo assure avoir acquis sa maison légalement. La destruction a eu lieu alors qu'une action judiciaire, intentée par l'opposant afin de contester son expulsion, était toujours en cours.

Depuis son bureau, Alseny Sall a vue sur les ruines - et désormais, le nouveau chantier. Ce juriste, chargé de communication de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme (OGDH) commente : « *Beaucoup de Guinéens ont salué l'idée de récupérer les biens de l'État. Mais il y a un problème de méthode. La majorité des gens qui y habitaient avaient des documents légaux, attestant qu'ils les avaient achetés en bonne et due forme... Pourquoi ne pas saisir la justice pour un arbitrage, au lieu de détruire ?* »

Depuis leur nomination, ses magistrats font feu de tout bois, poursuivant pêle-mêle anciens ministres de l'ère Condé, anciens membres de la Cour constitutionnelle, cadres de partis de tous bords, hauts fonctionnaires par dizaines...

Le juriste émet les mêmes réserves vis-à-vis de la CRIEF. Plus personne à Conakry n'a besoin de rappeler à quoi correspond l'acronyme de cette juridiction spécialisée - la Cour spéciale de répression des infractions économiques et financières. Sa création en décembre 2021 a été largement célébrée ; chacune de ses enquêtes est suivie et commentée par la presse guinéenne.

Depuis leur nomination, ses magistrats font feu de tout bois, poursuivant pêle-mêle anciens ministres de l'ère Condé, anciens membres de la Cour constitutionnelle, cadres de partis de tous bords, hauts fonctionnaires par dizaines... Cellou Dalein Diallo fait également partie des personnes visées, dans le cadre d'un dossier datant d'il y a vingt ans. Le procureur de la Crief se défend de toute instrumentalisation politique, assurant agir avec pour seul but « *d'assainir la gestion de la chose publique* ».

« *Après tous les épisodes de détournement et de dilapidation des ressources publiques connus par le pays, l'initiative de la Crief a été largement saluée. Mais ses méthodes interrogent, en particulier le recours systématique à la détention provisoire* » des personnes visées, juge Alseny Sall de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme. Le cas d'un ancien ministre, mort en prison où il était détenu depuis quatre mois, a lancé le débat autour de ces pratiques.

« *Beaucoup d'observateurs finissent par se demander s'il ne s'agit pas juste de régler des comptes* », note encore Alseny Sall. D'autant qu'après avoir clamé qu'elle moraliserait la vie publique et lutterait contre les détournements de fonds, la junte n'a rien fait pour rassurer sur ses propres intentions. Ses membres se refusent toujours à faire une déclaration de patrimoine auprès de la Cour des comptes, comme réclamé par plusieurs associations et syndicats, afin de vérifier qu'ils ne s'enrichiront pas durant leur mandat. À vrai dire, personne ne sait exactement qui compose la junte. La liste des membres de son organe décisionnel, le CNRD, n'est pas connue. Difficile d'exercer le moindre contrôle sur leur probité dans ce contexte.

Craines sur la liberté de la presse

À tout cela, il faut donc ajouter un préoccupant rétrécissement de l'espace démocratique ces derniers mois, avec l'interdiction de toute manifestation, la dissolution de la principale plate-forme d'opposition (le FNDC), la surveillance et l'emprisonnement de ses membres.

Les nouvelles ne sont pas plus rassurantes sur le front de la liberté de la presse. Le président de l'équivalent guinéen du CSA français (la Haute Autorité de la communication), Boubacar Yacine Diallo, proclame à qui veut l'entendre que la presse guinéenne souffre d'un « *excès de liberté* » et qu'il compte maintenant « *siffler la fin de la récréation* ». « *Il y a parmi la junte des gens qui n'attendent que ça, de pouvoir repénaliser les délits de presse [dépenalisés en Guinée depuis 2010]* », ajoute-t-il, depuis son bureau au froid mordant – la climatisation y tourne à plein régime – du centre-ville de Conakry.

De quoi inquiéter la profession. « *La HAC veut "siffler la fin de la récréation" parce que certains journalistes auraient été injurieux. C'est faux : ils n'apprécient pas les journalistes critiques, c'est tout* », estime Nouhou Baldé, directeur du site Guinée matin. Ce dernier connaît bien les pouvoirs liberticides et leurs dangers : son média a été frappé de censure en 2020, sous la présidence d'Alpha Condé, pour avoir retransmis en direct les opérations de dépouillement du vote de l'élection présidentielle.

Face à ce durcissement, plusieurs organisations internationales ont exprimé récemment leur « *profonde préoccupation* ». La France, elle, a repris sa coopération militaire et sécuritaire avec la Guinée quelques mois après le coup d'État, et ne semble pas vouloir changer de voie.

Relations privilégiées avec Paris

À quoi reconnaît-on un pays qui a normalisé ses relations avec une junte ? Probablement au nombre d'invités en treillis que comptent ses fêtes. Celle organisée à l'ambassade de France à Conakry, le 13 juillet dernier, à l'occasion de la fête nationale, n'en manquait pas. Béret sur la tête, galons à l'épaulette, les représentant-es de la junte y ont plaisanté, goûté aux petits-fours et pris la pose avec l'ambassadeur, témoignant des photos et vidéos de la réception.



Extrait d'une vidéo tournée lors d'une réception à l'ambassade de France à Conakry, le 13 juillet 2022.
© Capture d'écran / site internet de l'ambassade de France.

La coopération militaire, suspendue depuis le coup d'État en septembre 2021, a repris avec Conakry dès le printemps. La France n'en fait pas grand bruit. Pourtant, hauts gradés français et guinéens ne se sont pas contentés de reprendre les dossiers (formation, entraînements conjoints...) là où ils les avaient laissés. Ils se sont gratifiés de visites hautement symboliques et de signaux politiques forts.

Le 12 mai, selon la publication spécialisée *Africa Intelligence*, le colonel-président Mamadi Doumbouya a ainsi rencontré le directeur Afrique et Océan indien du ministère français des affaires étrangères, Christophe Bigot. En juin, le ministre de la défense guinéen, Aboubacar Sidiki Camara, a choisi de se rendre, pour son premier voyage officiel depuis sa prise de fonction, en France. Au menu : une visite du salon de l'armement Eurosatory et un entretien avec le chef d'état-major des armées français, Thierry Burkhard.

Le 16 août, le président Doumbouya se fendait d'un décret élevant plusieurs officiers de l'armée française au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite. Détail qui compte : il est lui-même ancien membre de la Légion étrangère française.

Selon nos informations, la coopération entre les deux pays pourrait porter sur des formations en matière de renseignement. Une décision qui interroge, lorsque l'on sait que l'appareil sécuritaire guinéen est largement utilisé, ces derniers mois, pour traquer les opposant-es. Il en va de même des formations de militaires guinéens – dont on sait qu'ils sont déployés afin de mâter les manifestant-es, y compris en faisant usage de leurs armes.

Comment s'assurer que Paris n'a pas formé des soldats ou agents de renseignements qui se sont rendus coupables, ou se rendront coupables dans le futur, de violations des droits humains ? Le virage autoritaire pris par la junte ne doit-il pas conduire la France à revoir, voire à suspendre sa coopération militaire et de sécurité avec Conakry ?

Interrogé par Mediapart, le Quai d'Orsay admet pour la première fois publiquement être « *préoccupé* » par l'arrestation de personnalités politiques et de la société civile ces dernières semaines, et « *déplore* » l'utilisation « *alléguée* » d'armes létales pour le maintien de l'ordre. Mais il n'a pas souhaité nous répondre précisément sur une éventuelle suspension de cette coopération.

Elle ne semble pas à l'ordre du jour. La Guinée est en réalité devenue, en l'espace de quelques mois, un allié aussi inespéré que prometteur. « *Je pense que Paris essaie de profiter de la chute d'Alpha Condé pour construire des relations meilleures avec un pays avec lequel les relations s'étaient distendues, dans une zone, l'Afrique de l'Ouest, où la France a des difficultés* », analyse le chercheur Vincent Foucher, chargé de recherche CNRS et ancien analyste pour l'Afrique de l'Ouest d'International Crisis Group.

« J'ai l'impression que la France et la Cedeao ne savent pas quoi faire et pas quoi dire. Les gens font semblant de ne pas voir ce qui se passe »

Nouhou Baldé, directeur de Guinée matin

Aux yeux de Paris, la junte a en effet un atout majeur : contrairement au président Condé, qu'elle a renversé, et à nombre d'Etats de la région, elle n'affiche pas de sympathie ouverte pour la Russie – dont l'influence dans la région est source d'inquiétude pour la diplomatie tricolore. Alors que les relations se dégradent, par ailleurs, à la vitesse de la lumière avec le Mali, et que les capitales de la région bruissent régulièrement de manifestations réclamant le départ des Français-es, l'arrivée d'une junte qui ne semble pas hostile à ses intérêts « *est plutôt une bonne nouvelle pour Paris* », observe encore Vincent Foucher.

Le directeur de Guinée Matin, Nouhou Baldé, déplore la « *lâcheté* » de la communauté internationale : « *Nous en sommes à sept ou huit morts [tués lors de manifestations], et on n'entend rien. J'ai l'impression que la France et la Cedeao ne savent pas quoi faire et pas quoi dire. Les gens font semblant de ne pas voir ce qui se passe* », analyse-t-il, amer.

« *Les Russes ont un peu perdu leurs positions en Guinée avec l'arrivée de la junte, ça constitue une opportunité pour Paris : c'est la géopolitique* », sourit, désabusé, Abdourahmane Sano, ancien ministre et figure influente du mouvement social guinéen. « *C'est la géopolitique, et nous en sommes les victimes collatérales.* »

Justine Brabant

Boîte noire

Monsieur Bah n'a pas souhaité que son prénom figure dans l'article, afin de ne pas être identifié (Bah est un nom de famille très répandu en Guinée).

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Allié et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrion, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smicjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.



- LE MONDE AFRIQUE
- GUINÉE

Guinée : la Cedeao prend des « sanctions progressives » contre la junte

Réunis en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest reproche à la junte de ne pas vouloir rendre le pouvoir dans les délais prévus.

Le Monde avec AFP

Publié le 23 septembre 2022 à 04h52 Mis à jour le 23 septembre 2022 à 07h27



Le président de la Guinée-Bissau et de la Cedeao, Umaro Sissoco Embaló, à l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, le 22 septembre 2022. JULIA NIKHINSON / AP

Les dirigeants des Etats ouest-africains réunis en sommet extraordinaire jeudi 22 septembre au soir à New York ont décidé de prendre des « *sanctions progressives* » contre la junte militaire en Guinée. Ils reprochent aux militaires, arrivés au pouvoir par la force en septembre 2021, de ne pas envisager le retour des civils au gouvernement avant au moins trois ans.

Lire aussi : [En Guinée, heurts à Conakry un an après le coup d'Etat](#)

« *Nous avons décidé de prendre des sanctions contre la Guinée* », a déclaré à l'Agence France-Presse, le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), Omar Aliou Touray, après un sommet à huis clos à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU).

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/23/guinee-la-cedeao-prend-des-sanctions-progressives-contre-la-junte_6142800_3212.html

Selon un document résumant cette réunion de chefs d'Etat, consulté par l'Agence France-Presse, « *il a été arrêté la prise de sanctions progressives sur des individus et contre la junte guinéenne* ».

« *Très rapidement, le président en exercice de la Cedeao et le président de la commission de la Cedeao vont établir une liste de personnes à sanctionner et, de manière graduelle, appliquer ces sanctions* », selon ce texte confirmé par plusieurs participants.

Invectives de la junte

Le président de la Cedeao, le Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló, a prévenu dans une interview aux médias français RFI et France 24, mercredi, que la Guinée allait au devant « *de lourdes sanctions* » si la junte persistait à vouloir se maintenir trois ans au pouvoir. Il a réaffirmé avoir obtenu lors d'une visite en Guinée un accord avec la junte pour qu'elle cède la place à des civils élus au bout de deux ans.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Transition prolongée en Guinée : l'opposition dénonce une « décision unilatérale » et une « durée injustifiable »](#)

La junte s'est répandue jeudi en invectives contre M. Embaló, le traitant de « *guignol* » et qualifiant ses propos de « *mensonges* ».



Les responsables des junte guinéenne, Mamady Doumbouya, et malienne, Assimi Goïta, lors de la fête d'indépendance du Mali, à Bamako, le 22 septembre 2022. [LUC KAMANI-MOUKAVELI / AFP](#)

Les leaders de la Cedeao se sont réunis plusieurs heures jeudi soir à New York dans un climat tendu entre certains des membres. Néanmoins, tous les dirigeants ouest-africains réunis à New York, à l'exception du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso, dirigés par des juntes et suspendus de la Cedeao, se sont accordés pour réclamer la libération de 46 militaires ivoiriens détenus au Mali, ce qui avait déclenché une grave querelle entre les deux pays.

« Nous condamnons l'arrestation des militaires ivoiriens. Mardi [27 septembre], la Cedeao dépêchera au Mali les présidents du Ghana, du Togo et du Sénégal pour obtenir leur libération. (...) L'heure des coups d'Etat est révolue », a martelé Omar Aliou Touray.

Le Monde avec AFP

Cabinet BOURDON & ASSOCIES - AARPI
Avocats à la Cour
156 Rue de Rivoli
75001 PARIS - 01 42 60 32 60
Fax 01 42 60 19 43 - 01 42 60 25 17
R 143

5

ACTUALITE (HTTPS://WWW.GUINEEPOLITIQUE.COM/CATEGORY/ACTUALITE/) POLITIQUE (HTTPS://WWW.GUINEEPOLITIQUE.COM/CATEGORY/ACTUALITE/POLITIQUE/)

LEGISLATION (HTTPS://WWW.GUINEEPOLITIQUE.COM/CATEGORY/ACTUALITE/LEGISLATION/) SCANDALES (HTTPS://WWW.GUINEEPOLITIQUE.COM/CATEGORY/ACTUALITE/SCANDALES/) Michelle Bachelet au chef de la junte en Guinée

ACTUALITE (https://www.guineepolitique.com/category/actualite/) CHRONIQUE (https://www.guineepolitique.com/category/actualite/chronique/) GOUVERNANCE (HTTPS://WWW.GUINEEPOLITIQUE.COM/CATEGORY/ACTUALITE/GOUVERNANCE/)

Violations des droits de l'homme: la lettre de Michelle Bachelet au chef de la junte en Guinée

21 août 2022

Droits de l'homme

Arrestations d'opposants et d'acteurs de la société civiles, cas de morts et blessés lors des manifestations des 28 et 29 juillet 2022, dissolution du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), **Michelle Bachelet**, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, écrit au Colonel Mamadi Doumbouya, président de la junte guinéenne pour exprimer ses « profondes préoccupations face à l'évolution récente de la situation des droits de l'homme en République de Guinée ».

Selon les informations que j'ai reçues, le recours à la force par les forces de sécurité lors des manifestations des 28 et 29 juillet 2022 a entraîné un certain nombre de morts et de blessés. De telles actions pourraient constituer des violations des droits de l'homme, y compris des droits à la vie et à l'intégrité physique.

Je suis également préoccupée par les informations faisant état d'un grand nombre d'arrestations de manifestants, y compris des membres de l'opposition politique et de la société civile. De telles actions pourraient constituer des violations des droits à la liberté d'association et de réunion pacifique.

Je été informée de la décision prise par votre gouvernement le 9 août courant de dissoudre le Front National pour la Défense de la Constitution, un collectif de partis politiques d'opposition, syndicats et organisations de la société civile, qui a été à l'initiative des manifestations des 28 et 29 juillet dernier. Une telle mesure constitue une atteinte grave au droit à la liberté d'association et de réunion pacifique. J'en appelle à votre gouvernement à revenir sur cette décision et à garantir à tous les Guinéens les libertés fondamentales contenues dans la Constitution guinéenne et conventions internationales relatives aux droits de l'homme auxquelles la République de Guinée est partie.



ACTUALITE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/)
CHRONIQUE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/chronique/)
POLITIQUE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/politique/)

Kouroussa: les racines et les manifestations du malaise social guinéen
(https://www.guineepolitique.com/kouroussa-le-picentre-dun-malaise-social-latent-au-sein-des-populations-guineennes/)
21 août 2021

ACTUALITE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/)
CHRONIQUE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/chronique/)
Alpha Condé, «Après moi le déluge»
(https://www.guineepolitique.com/alpha-condé-après-moi-le-déluge/)
7 août 2020

ACTUALITE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/)
CHRONIQUE
(https://www.guineepolitique.com/category/actualite/chronique/)
D'une impasse politique à une crise sociale, comment construire le pont consensuel?
(https://www.guineepolitique.com/dune-impasse-politique-a-une-crise-sociale-comment-construire-le-pont-consensuel/)
2 août 2020

FONDATEUR

Sékou Chérif Diallo

Sociologue | Journaliste [contact@guineepolitique.com]

f i @ t

POINT DE VUE



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME - OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9800 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ogh@ohchr.org

REFERENCE: AB/22/GNA/Lettre/119

15 août 2022

Excellence,

Je vous écris pour vous faire part de mes profondes préoccupations face à l'évolution récente de la situation des droits de l'homme en République de Guinée. Selon les informations que j'ai reçues, le recours à la force par les forces de sécurité lors des manifestations des 28 et 29 juillet 2022 a entraîné un certain nombre de morts et de blessés. De telles actions pourraient constituer des violations des droits de l'homme, y compris des droits à la vie et à l'intégrité physique. J'encourage votre Gouvernement à diligenter des enquêtes sur ces incidents malheureux et à traduire leurs auteurs en justice.

Je suis également préoccupée par les informations faisant état d'un grand nombre d'arrestations de manifestants, y compris des membres de l'opposition politique et de la société civile. De telles actions pourraient constituer des violations des droits à la liberté d'association et de réunion pacifique. Je demande instamment au gouvernement guinéen de veiller à ce que les personnes détenues pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique soient libérées et que leurs droits fondamentaux soient protégés de manière adéquate.

J'ai été informée de la décision prise par votre gouvernement le 9 août courant de dissoudre le Front National pour la Défense de la Constitution, un collectif de partis politiques d'opposition, syndicats et organisations de la société civile, qui a été à l'initiative des manifestations des 28 et 29 juillet dernier. Une telle mesure constitue une atteinte grave au droit à la liberté d'association et de réunion pacifique. J'en appelle à votre gouvernement à revenir sur cette décision et à garantir à tous les Guinéens les libertés fondamentales contenues dans la Constitution guinéenne et conventions internationales relatives aux droits de l'homme auxquelles la République de Guinée est partie.

Dans le contexte d'une transition vers un retour à l'ordre constitutionnel en République de Guinée, j'encourage instamment votre gouvernement à privilégier le dialogue pour résoudre les tensions politiques, et à promouvoir et respecter les droits de l'homme pour garantir l'avènement d'un état de droit dans le pays. A cet égard, mon Bureau pays se tient à votre disposition pour continuer de vous apporter l'assistance technique nécessaire.

/...

S.E. Colonel Mamadi Dounbouya
Président de la République de Guinée
Conakry, Guinée

J'espère que vous recevrez cette lettre dans l'esprit d'engagement et de soutien que j'ai noté précédemment. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme reste disposé à continuer à travailler avec vous et votre gouvernement en partenariat et en coopération pour améliorer la situation des des droits de l'homme dans votre pays.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.



Michelle Bachelet
Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme